

Il est expressément convenu que les présentes conditions particulières de souscription sur Internet (ci-après les « Conditions Particulières ») sont applicables en cas de souscription en ligne à l'ensemble des offres commerciales télépavage de sociétés émettrices APRR et AREA. Elles complètent et/ou dérogent aux conditions générales d'abonnement liber-t (ci-après les « Conditions Générales »). Il est rappelé que, en cas de contradiction ou de différence entre les Conditions Générales et les Conditions Particulières, les présentes Conditions Particulières prévalent sur les Conditions Générales.

I. Modes de souscription

Le titulaire a la possibilité de souscrire au contrat pour la délivrance et l'utilisation de télébadge(s) et certains services associés depuis le site fulli.com (ci-après le « Site Internet »).

II. Société émettrice

Le télébadge est émis par l'une des sociétés émettrices APRR ou AREA (ci-après la « Société émettrice »). Les abonnements et services associés sont gérés par :

- la société APRR, société anonyme au capital de 33 911 446,80 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon sous le numéro 016 250 029 et dont le siège social est situé 36 rue du Docteur Schmitt 21850 Saint-Apollinaire : Fulli Nomade, Fulli Nomade+, Cito 30 APRR, Cito Zone APRR, Liber-t Vacances (liste susceptible dévolution);

- la société AREA, société anonyme au capital de 82 899 809 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 702 027 871 et dont le siège social est situé 22D avenue Lionel Terray 69330 Jonage : Cito 30 AREA, Cito Zone AREA, Liane 30, Alis, Viaduc-t 30, Cito 30 A'lienor, Cito Gascogne, Cito Aix Chambéry Chignin (liste susceptible d'évolution) ;

III. Souscription en ligne

III.1 Etapes de souscription

Après avoir consulté l'ensemble des informations disponibles pour effectuer son choix, le titulaire peut souscrire en suivant les étapes ci-après :

1° Un premier écran « Commande » permet au titulaire de :

- Commander un ou plusieurs télébadges ;
- Renseigner ses coordonnées : nom, prénom, date de naissance, numéro de téléphone mobile, adresse email, et adresse postale. Ces éléments sont indispensables pour poursuivre la commande et aller à l'étape suivante. Le titulaire est informé et accepte que la saisie de ces informations fasse preuve de son identité et de sa souscription ;
- Selon l'offre commerciale choisie, renseigner la plaque d'immatriculation de son véhicule.

- Accepter et valider la politique applicable concernant le traitement des données à caractère personnel.

Le titulaire peut activer la coche autorisant la Société émettrice à lui envoyer des informations commerciales sous la marque Fulli.

Le titulaire consommateur dispose du droit à s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique depuis le site Internet bloctel.gouv.fr, ou, par voie postale à l'adresse suivante : Worldline – Service Bloctel CS 61311 – 41013 Blois Cedex.

2° Un second écran « Conditions » apparaît. Le titulaire doit afficher l'intégralité du texte des conditions et cocher la case « je m'engage sur l'exactitude des renseignements ci-dessus. Je déclare avoir pris connaissance des conditions applicables et m'engage à m'y conformer » afin d'activer le bouton « j'accepte les conditions » permettant de certifier qu'il a pris connaissance et accepté :

- les Conditions Générales liber-t,
- les conditions particulières de souscription sur Internet,
- Les conditions particulières APRR/AREA,

- et les conditions particulières de l'offre qu'il a choisie. Le titulaire ne peut pas poursuivre sa commande s'il n'a pas validé son acceptation des conditions applicables.

3° Un troisième écran « Récapitulatif » synthétise les éléments de la commande et indique le détail des frais applicables selon l'offre, dont les frais de mise en service et les frais de livraison du(des) télébadge(s) commandé(s).

Le titulaire doit vérifier l'exactitude de toutes les données à caractère personnel qui figureront sur le mandat de prélèvement.

Le titulaire a la possibilité de modifier ces données en cliquant sur le lien correspondant. Le titulaire certifie qu'il est bien le titulaire du compte bancaire.

Le titulaire est informé qu'il sera redirigé vers la plateforme sécurisée du prestataire de paiement pour la mise en place du paiement de son abonnement. Le titulaire est informé qu'un (1) euro sera prélevé afin de vérifier le compte bancaire et que ce montant sera restitué sur le montant de la prochaine facture.

Le titulaire peut poursuivre sa commande en allant à l'étape suivante ou revenir à l'étape précédente.

4° Un quatrième écran « Paiement » invite le titulaire à préciser les informations bancaires utiles au paiement SEPA sous format IBAN;

Le titulaire doit signer le mandat autorisant la Société émettrice à prélever son compte bancaire. A cet effet, un code de confirmation SMS est envoyé au titulaire sur le numéro du téléphone mobile préalablement renseigné. Le titulaire a toutefois la possibilité de renseigner un autre numéro de téléphone mobile qui ne sera utile qu'à cette opération.

Le titulaire peut alors valider la commande et la mise en place du prélèvement à l'aide du code de confirmation SMS ou revenir à l'étape précédente.

5° Un cinquième écran « Confirmation » indique que la commande a bien été enregistrée et que le titulaire va prochainement recevoir sur l'adresse email qu'il a saisie :

- un email de confirmation qui précise les informations suivantes : le n° de la commande, les modalités de facturation, le montant et les modalités de prélèvement des frais de mise en service et des frais d'envoi, le contrat, les modalités de rétractation de la commande, le formulaire de rétractation, les coordonnées du Service Clients Fulli, et le délai de livraison du(des) télébadge(s) ;
- un email de la part du prestataire de paiement comportant le mandat de prélèvement SEPA signé électroniquement.

III.2 Dispositions relatives à la souscription

Le titulaire s'engage sur l'exactitude des renseignements donnés lors de la souscription.

Toute commande sur le Site Internet suppose l'acceptation sans restriction ni réserve des Conditions Générales Liber-t, des présentes Conditions Particulières, les conditions particulières APRR/AREA, et des conditions particulières de l'offre choisie.

En cliquant sur la case spécifique « j'accepte » figurant sur la page « Conditions », le titulaire reconnaît les avoir lues et acceptées, à titre irrévocable, entier et sans réserve.

Les conditions générales et particulières sont consultables et téléchargeables sur le Site Internet.

La Société émettrice peut être amenée à effectuer des contrôles préalables et se réserve le droit de refuser toute souscription pour un motif légitime, et notamment dans les cas suivants :

- Adresse d'envoi d'un télébadge inconnue ou fantaisiste ;
- titulaire ayant fait l'objet d'une résiliation d'un précédent contrat pour fraude ou défaut de paiement. L'acceptation de la commande n'est effective qu'après la validation du code SMS sur la page « Prélèvement »,

l'envoi au titulaire d'un email de confirmation de la commande par la Société émettrice et la réception par cette dernière de la totalité des éventuels documents demandés.

IV. Sécurité

Toutes les informations relatives à la souscription, en particulier les informations bancaires transmises via Internet, sont protégées et cryptées. L'ensemble de la transaction par Internet s'effectue sur un serveur sécurisé suivant le protocole SSL (protocole de sécurisation des informations, échanges et transactions sur Internet).

V. Tarifs et frais de livraison

Le détail des frais liés à la gestion du contrat d'abonnement, les frais d'envoi, ainsi que les frais de mise en service sont disponibles sur le Site Internet, sur la page d'information de l'offre souscrite, et accessible sur l'écran « Récapitulatif ».

Les prix sont exprimés en euros, toutes taxes comprises. Les frais de livraison du(des) télébadge(s) sont dûment précisés lors de la souscription au(x) télébadge(s) et apparaissent de manière séparée dans le détail du montant de la commande.

VI. Livraison – Mise à disposition du(des) télébadge(s)

L'expédition du(des) télébadge(s) et des supports de fixation est réalisée dans un délai moyen de trois (3) jours ouvrés à compter de la réception par la Société émettrice de la totalité des documents demandés, dûment signés et complétés.

La Société émettrice fait ses meilleurs efforts pour expédier le(s) télébadge(s) commandé(s) par le titulaire à l'adresse de livraison indiquée, sous réserve des délais postaux.

La Société émettrice ne supporte pas la responsabilité du délai d'acheminement postal. Sauf indication contraire, la livraison intervient par envoi suivi via la Poste.

Le délai ci-dessus est communiqué à titre indicatif et un dépassement éventuel ne pourra donner lieu à aucun dommage intérêt, retenue ou annulation de la commande par le titulaire sauf exercice par celui-ci de son droit de rétractation.

En l'absence de livraison, le titulaire doit prendre contact avec le Service Clients Fulli aux coordonnées mentionnées à l'article XVI ci-après.

Il appartient au titulaire de vérifier le contenu du colis au moment de la livraison et d'indiquer tout problème au Service Clients Fulli dans un délai de trois (3) jours ouvrés à compter de la livraison (hors dimanche et jour férié). Passé ce délai, les produits livrés sont réputés conformes et exempts de tout vice apparent.

VII. Frais de mise en opposition

En cas de non-paiement d'une facture à la date convenue, la Société émettrice pourra mettre en opposition le(s) télébadge(s) et pourra facturer des frais d'opposition selon le barème tarifaire en vigueur.

VIII. Durée du contrat – Prise d'effet

Le contrat est conclu pour une durée indéterminée et prend effet dès la souscription par le titulaire.

IX. Droit de rétractation (titulaire agissant en qualité de consommateur)

Conformément aux dispositions des articles L221-18 et suivants du code de la consommation, le titulaire qui agit en qualité de consommateur dispose d'un délai de quatorze (14) jours à compter de la conclusion du contrat ou d'un service pour exercer son droit de rétractation.

Le jour où le contrat est conclu n'est pas compté dans le délai.

Le délai de rétractation commence à courir au début de la première heure du premier jour et prend fin à l'expiration de la dernière heure du dernier jour du délai de quatorze (14) jours précité.

Dans le cas où ce délai expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prolongé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Pour exercer son droit, le titulaire doit notifier sa décision de rétractation au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté. Pour ce faire, le titulaire peut utiliser le modèle de formulaire de rétractation joint à la confirmation de la commande ou disponible depuis le Site Internet.

Pour que le délai de rétractation soit respecté, le titulaire doit transmettre sa communication relative à l'exercice de son droit dûment remplie, datée et signée avant l'expiration du délai de quatorze (14) jours précité, à l'adresse suivante :

Service Clients Fulli
82 Route de Verdun
BP 10356

21209 BEAUNE Cedex

Cette communication doit être accompagnée du(es) télébadge(s) et de ses(leurs) composants dans leur emballage d'origine. En cas d'envoi séparé du(es) télébadge(s) et des composants, le titulaire doit le(s) retourner sans retard excessif et au plus tard dans les quatorze (14) jours qui suivent sa décision de se rétracter.

Toutefois, la faculté de rétractation ne peut être exercée si le(s) télébadge(s) a(ont) été utilisé(s) avant la fin du délai de rétractation ou si le(s) télébadge(s) ont été dépréciés par des manipulations autres que celles nécessaires pour établir la nature, les caractéristiques et le bon fonctionnement de ces biens.

Le droit de rétractation s'exerce sans pénalité pour le titulaire, à l'exception des frais de retour qui demeurent à sa charge.

En cas d'exercice du droit de rétractation par le titulaire, la Société émettrice lui remboursera la totalité des sommes versées, y compris les frais de livraison (dans la limite du tarif standard) sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze (14) jours à compter du jour de la notification de sa décision de rétractation. Toutefois, ce remboursement pourra être différé jusqu'à réception du (des) télébadge(s) et de ses(leur) composants, ou jusqu'à ce que le titulaire ait fourni une preuve de leur expédition, la date retenue étant celle du premier de ces faits.

Ce remboursement est effectué en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé par le titulaire pour la transaction initiale, sauf accord exprès du titulaire pour qu'il utilise un autre moyen de paiement et dans la mesure où le remboursement n'occasionne pas de frais pour le consommateur.

La charge de la preuve de l'exercice du droit de rétractation dans les conditions prévues à l'article L.221-21 du code de la consommation pèse sur le titulaire consommateur.

X. Validité partielle

Si l'une quelconque des stipulations des présentes Conditions Particulières se révélait être nulle au regard d'une règle de droit en vigueur, celle-ci serait réputée non écrite mais n'entraînerait pas la nullité des Conditions Générales.

XI. Responsabilité

La responsabilité de la Société émettrice ne saurait être engagée pour tous les inconvénients ou dommages inhérents à l'utilisation du réseau Internet et téléphonique, notamment une rupture du service, une intrusion extérieure ou la présence de virus informatiques.

La Société émettrice ne garantit pas que le Site Internet soient exempts d'anomalies, d'erreurs ou de bugs, ni que celles-ci soient corrigées, ni que les sites fonctionnent sans interruption ou panne.

La Société émettrice n'est en aucun cas responsable de dysfonctionnements imputables à des logiciels de tiers,

que ceux-ci soient ou non incorporés dans le Site Internet ou fournis avec celui-ci.

En acceptant les présentes Conditions Particulières, le titulaire déclare connaître les caractéristiques et les limites de l'Internet, en particulier ses performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des données et les risques liés à la sécurité des communications.

XII. Service après-vente - Garantie

La Société émettrice s'engage à assurer le service après-vente des télébadges dans le cadre d'une utilisation normale par le titulaire telle que visée aux articles « Délivrance du télébadge - Utilisation » des Conditions Générales.

Les dommages d'origine externe ou consécutifs à une mauvaise utilisation du télébadge ou à une utilisation non conforme, sont exclus de la garantie.

Les stipulations ci-dessus ne font pas obstacle à l'application de la garantie légale prévue par les articles 1641 et suivants du Code Civil.

XIII. Prescription (titulaire agissant en qualité de professionnel)

Toute réclamation d'un professionnel, amiable ou contentieuse, relative à son contrat se prescrit dans un délai d'un (1) an à compter du jour où le professionnel a connu ou aurait dû connaître les faits lui permettant de l'exercer.

XIV. Preuve

Les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques de la Société émettrice dans des conditions raisonnables de sécurité, seront considérés comme les preuves des transactions, des abonnements et des paiements intervenus entre les parties.

Le titulaire accepte expressément que toute demande formulée par la Société émettrice via la messagerie électronique (email) lui soit opposable et que la preuve du consentement du titulaire relatif aux dites demandes soit constituée par un enregistrement sur le système d'information de la Société émettrice.

XV. Informatique et liberté

Le titulaire est informé que lors de la souscription et au cours de l'exécution du contrat, des données à caractère personnel seront collectées par la société émettrice.

Ces données seront utilisées à des fins de gestion du contrat, dans ses différents aspects, et pourront également permettre d'effectuer des opérations de prospection commerciale.

Les données collectées sont destinées à la Société émettrice et aux exploitants visés à l'article I des Conditions Générales, ainsi qu'à leurs sous-traitants. Par ailleurs, la Société émettrice peut communiquer les données collectées à ses partenaires si le Titulaire lui en donne l'autorisation expressément.

Le Titulaire du contrat est informé qu'il dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition à la réception de prospection commerciale, de limitation, de portabilité et d'effacement des données à caractère personnel le concernant. Ces droits s'exercent auprès de la société émettrice, responsable des traitements effectués sur les données collectées, dont les coordonnées figurent dans les conditions particulières du contrat.

A compter de la résiliation du contrat, les données à caractère personnel collectées seront effacées au plus tard à l'issue des durées légales de prescription civile et des durées légales de conservation.

XVI. Service Clients Fulli

Toutes questions relatives à la souscription, au suivi de la commande du ou des télébadges, à la livraison, aux conditions et modalités d'exercice du droit de rétractation et à l'exécution du contrat peuvent être adressées :

- Par téléphone au 0 806 004 004 (appel non-surtaxés) ;

- Par courrier, à l'adresse postale suivante :

Service Clients Fulli

TSA 80 001

52009 Chaumont Cedex

XVII. Médiation de la consommation

Après avoir saisi le Service Clients Fulli, et à défaut de réponse satisfaisante ou en l'absence de réponse dans un délai de soixante (60) jours, le client consommateur peut gratuitement saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage :

Saisine par courrier :

MTV-MEDIATION TOURISME VOYAGE

Service dépôt des saisines

BP 80303

75823 PARIS Cedex 17

Saisine en ligne depuis le site : www.mtv.travel

Contact par téléphone : 01.42.67.96.68